



Hamilton

Adresse postale :
C. P. 897
Hamilton (Ont.) L8N 3P6
www.hamilton.ca

Services de santé publique, EW&CDC
110, rue King Ouest, 2^e étage, Hamilton (Ont.) L8P 4S6
Téléphone : 905-546-2063 Téléc. : 905-546-4078

Exigences opérationnelles liées à la COVID-19 : Réouverture des centres de garde d'enfants

Date : _____

Nom de l'établissement : _____

Adresse de l'établissement : _____

Nom de l'exploitant : _____

Signature : _____

Inspecteur : _____

Signature : _____

1. Entrée

1.	Entrée	O	N	S.O.
1.1	<p>Dépistage passif et affiches: Il y a des affiches à l'entrée invitant les employés, les parents ou tuteurs et les visiteurs essentiels à s'identifier si eux ou leurs enfants présentent des signes et symptômes de la COVID-19.</p> <p>Autres ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rappels pour pratiquer l'hygiène des mains. Voir l'affiche : https://www.hamilton.ca/sites/default/files/media/browser/2020-05-28/covid-handwashing-sign.pdf. <input type="checkbox"/> Rappels pour respecter l'étiquette respiratoire. Voir l'affiche : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/C/2013/clincial-office-cough-signage.pdf?la=en. <input type="checkbox"/> Accès à du désinfectant pour les mains à base d'alcool (ABHR) qui contient au moins 70 % d'alcool (non accessible aux enfants). <input type="checkbox"/> Affiches sur l'utilisation appropriée du masque. Voir l'affiche : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ipac/ppc-recommended-steps.pdf?la=fr. <input type="checkbox"/> Les employés, visiteurs essentiels et enfants doivent se laver les mains lorsqu'ils entrent dans le centre de garde d'enfants. 			
1.2	<p>Dépistage actif: Il y a une personne présente à l'entrée de l'établissement chargée de procéder au dépistage actif de tous les employés, enfants, parents ou tuteurs et visiteurs essentiels afin de détecter des signes et symptômes (y compris la vérification de la température) quand ils entrent dans l'établissement.</p> <p>Le même thermomètre ne doit pas être utilisé pour plusieurs enfants ou membres du personnel sans couverture de protection à usage unique ou désinfection après chaque utilisation.</p> <p>Les symptômes de la COVID-19 englobent ce qui suit :</p>			

	<p>Symptômes courants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fièvre (37,8 C ou plus) - Toux nouvelle ou s'aggravant - Essoufflement <p>Autres symptômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mal de gorge - Difficulté à avaler - Nouveaux troubles olfactifs ou gustatifs - Nausée/vomissement, diarrhée, douleur abdominale - Nez qui coule/congestion nasale (à l'exception des allergies saisonnières, etc.) - Fatigue/malaise/myalgie inexplicable - Frissons - Mal de tête - Laryngotrachéite aiguë - Conjonctivite - Léthargie / difficulté d'alimentation chez les nourrissons <p>Ne pas permettre aux enfants ou aux employés malades d'entrer dans le centre de garde d'enfants.</p> <p>Autres ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> └ Mesures de distanciation physique en place - par des moyens physiques (deux mètres) ou au moyen d'un panneau de verre en acrylique/autre barrière. Voir l'affiche: https://www.hamilton.ca/sites/default/files/media/browser/2020-05-28/covid-physical-distance-sign.pdf <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Masque chirurgical/de procédure <input type="checkbox"/> Protection oculaire (<i>lunettes de protection ou écran facial</i>) <input type="checkbox"/> Blouse <input type="checkbox"/> Gants (facultatifs). L'hygiène des mains doit être pratiquée avec ou sans utilisation de gants. <input type="checkbox"/> Un registre de toutes les personnes entrant dans l'établissement. <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Nom <input type="checkbox"/> Coordonnées <input type="checkbox"/> Heure d'arrivée/de départ <input type="checkbox"/> Résultats de dépistage └ Un processus pour les personnes qui répondent « oui » à un ou à plusieurs symptômes de la COVID-19. └ Le personnel supplémentaire et de remplacement devrait être affecté à des groupes précis. 			
1.3	<p>Surveillance continue: Les employés et les enfants sont surveillés afin de déceler des symptômes et des signes de la COVID-19. Si un enfant ou un employé tombe malade pendant le programme, il faut isoler ce dernier et contacter un membre de la famille pour qu'il vienne le chercher – voir le Plan d'intervention pour les cas de COVID-19 du centre pour gérer un employé ou un enfant malade.</p> <p>Une personne désignée est responsable de la surveillance continue et de la documentation connexe.</p> <p>Il y a également :</p> <ul style="list-style-type: none"> └ Une procédure écrite pour isoler un enfant ou un employé malade. └ Un lieu désigné pour l'isolement : _____ └ Une procédure écrite pour le nettoyage et la désinfection des objets utilisés par la personne malade. └ Les employés sont conscients des exigences de signalement. Les centres de garde d'enfants sont tenus de signaler les cas soupçonnés ou confirmés de COVID-19 en vertu de la <i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i>. 			

	<ul style="list-style-type: none"> ┆ Ligne d'urgence de la Santé publique – 905-974-9848, option 6. 			
1.4	<p>Procédures de débarquement et d'embarquement : Les procédures favorisent du mieux possible une distanciation physique et la séparation des groupes (p. ex. chaque groupe entre par une porte différente, temps d'entrée décalés).</p> <p>Les parents ou tuteurs ne vont pas au-delà de la zone de dépistage, à moins que cela soit nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ Avoir du DMBA disponible à toutes les entrées. Vérifier le contenu des distributeurs muraux. ┆ Maintenir une distance physique de deux mètres (au moyen d'affiches/de marquage sur le sol). ┆ Réduire au minimum les effets personnels. Si des effets personnels sont apportés, les étiqueter et les conserver dans la zone désignée de l'enfant. 			

2. Capacité maximale et ratio

2.	Capacité maximale et ratio : À compter du 1 ^{er} septembre, les services de garde d'enfants pourront revenir à l'effectif maximal des groupes précisé dans la LGEPE. Chaque groupe doit rester ensemble durant la journée et, dans la mesure du possible, ne doit pas se mélanger à d'autres groupes.	O	N	S.O.
2.1	<ul style="list-style-type: none"> ┆ Si plus d'un programme de garde d'enfants ou de camp de jour est offert par établissement, on maintient une séparation entre les programmes et les groupes. ┆ Les groupes ne sont pas mélangés. 			

3. Utilisation de masques et d'équipement de protection individuelle (EPI)

3.	Utilisation de masques et d'équipement de protection individuelle (EPI) : Tous les adultes doivent porter un masque médical et une protection oculaire (c.-à-d., un écran facial) lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur des locaux des services de garde.	O	N	S.O.
3.1	<p>Des masques médicaux et une protection oculaire sont disponibles pour tous les adultes à l'intérieur des services de garde et pour les employés qui prennent soin d'un enfant malade ou pour un enfant qui présente des symptômes de la maladie (si l'enfant le tolère et qu'il est âgé de plus de deux ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ Emplacement des masques et des écrans faciaux : _____ ┆ Les employés ont accès à des masques et à des écrans faciaux. ┆ Quantité de l'EPI : <ul style="list-style-type: none"> ○ Maques ○ Gants ○ Blouses ○ Protection oculaire – lunettes de sécurité/écran facial ┆ Les employés évaluent et surveillent le taux d'utilisation. <p>Les employés ont reçu une formation sur la bonne façon de mettre et d'enlever l'EPI et peuvent en faire la démonstration.</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ Ont observé des employés démontrant la bonne façon de mettre et d'enlever l'EPI. 			
3.2	<p>L'hygiène appropriée des mains est pratiquée et encouragée dans l'ensemble de l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ Nombre approprié de lavabos disponibles pour le lavage des mains. 			

4. Nettoyage et désinfection

4.	Nettoyage et désinfection	O	N	S.O.
4.1	Les surfaces fréquemment touchées sont nettoyées et désinfectées au moins deux fois par jour (p. ex. poignées de porte, boutons-poussoirs des fontaines, interrupteurs, poignées de la cuvette et du robinet, dispositifs électroniques et plateaux).			
	<ul style="list-style-type: none"> ┆ Personnel de nettoyage désigné : _____ ┆ Personnel de nettoyage de remplacement : _____ 			
4.2	L'établissement utilise des produits de nettoyage approuvés et non périmés qui comportent un DIN et un temps de contact recommandé par le fabricant de moins de cinq minutes. Produit utilisé : _____			
4.3	On utilise un registre de nettoyage et de désinfection afin de faire le suivi et de rendre compte des calendriers de nettoyage.			
4.4	Les linges (p. ex. couvertures pour nourrisson et débarbouillettes à usage unique) sont lavés entre chaque utilisation chez les enfants. <ul style="list-style-type: none"> ┆ Les linges sont lavés après chaque utilisation. ┆ Les housses de berceaux sont lavées chaque semaine. 			
4.5	Toilettes <ul style="list-style-type: none"> ┆ Les toilettes sont utilisées par un groupe à la fois. ┆ Les installations sont nettoyées entre chaque utilisation. 			

5. Aménagement de l'espace et distanciation physique

5.	Aménagement de l'espace et distanciation physique	O	N	S.O.
5.1	<p>Une distance physique de deux mètres est maintenue entre les groupes (y compris durant les jeux extérieurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ Pas de mélange des groupes. ┆ Temps prévu pour chaque groupe dans les aires communes (gymnases, terrains de jeux extérieurs). 			
5.2	<p>On encourage la distanciation physique parmi les enfants et le personnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ Répartir les enfants dans l'espace. ┆ Intégrer des activités individuelles ou des activités qui encouragent plus d'espace entre les enfants. 			
5.3	Une barrière physique est en place pour assurer une distance physique lorsque les groupes utilisent le même espace intérieur.			
5.4	Une distance physique est maintenue entre les berceaux/tapis de repos/parcs, ou les enfants sont placés tête-bêche ou pied à pied si l'espace est limité.			
5.5	On n'utilise pas les espaces partagés qui ne peuvent être nettoyés et désinfectés. (Exemple : bacs de sable extérieurs)			

6. Utilisation du matériel et des jouets

6.	Utilisation du matériel et des jouets	O	N	S.O.
6.1	<p>Les jouets et le matériel sont nettoyés et désinfectés à tout le moins entre les groupes (éviter d'utiliser des jouets ou du matériel qui ne peuvent pas être nettoyés et désinfectés).</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ La personne responsable du nettoyage et de la désinfection : ┆ _____ ┆ Les jouets susceptibles d'être mis dans la bouche sont nettoyés et désinfectés immédiatement après que l'enfant a fini de les utiliser. Des bacs de jouets susceptibles d'être mis dans la bouche sont disponibles dans chaque local de groupe. ┆ Chaque groupe a désigné des jouets et du matériel, le cas échéant. 			
6.2	Les matériaux sensoriels sont à usage unique (mis à la disposition de l'enfant pour l'activité) et sont étiquetés avec le nom de l'enfant, le cas échéant.			
6.3	<p>Les structures de jeux sont utilisées par un groupe à la fois.</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ Horaire établi pour chaque groupe. <p>Les structures de jeux sont nettoyées et désinfectées avant et après l'utilisation de chaque groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ┆ Registre documentant le nettoyage et la désinfection. <p>Les terrains de jeux communautaires ne sont pas utilisés à l'heure actuelle.</p>			

7. Interactions avec des nourrissons ou des tout-petits

7.	Interactions avec des nourrissons ou des tout-petits	O	N	S.O.
7.1	Éviter d'être trop près du visage des enfants dans la mesure du possible (p. ex. activités pouvant entraîner la propagation des gouttelettes).			

8. Approvisionnement alimentaire

8.	Approvisionnement alimentaire	O	N	S.O.
8.1	Pas de libre-service ou de partage de nourriture. Les repas sont servis en portions individuelles, au moyen d'ustensiles.			
8.2	On ne sert pas de nourriture provenant de l'extérieur (sauf si cela est requis et que des précautions spéciales sont prises pour manipuler et servir la nourriture).			
8.3	Hygiène des mains pratiquée par les employés, les préparateurs d'aliments et les enfants. <ul style="list-style-type: none"> ┆ Les employés se lavent les mains avant de servir la nourriture. ┆ Les préparateurs se lavent les mains au besoin pendant la préparation des aliments. ┆ Les enfants se lavent les mains avant les repas et les collations. 			
8.4	Dans la mesure du possible, les enfants maintiennent une distance physique pendant les repas. <ul style="list-style-type: none"> ┆ Espace adéquat dans les locaux des groupes pour le service des aliments. ┆ Les salles à manger communes comportent des espaces distincts pour les groupes, ainsi que des horaires décalés. 			

9. Formation des employés

9.	Formation des employés	O	N	S.O.
9.1	Les employés reçoivent une formation sur la santé, la sécurité et d'autres mesures opérationnelles. <ul style="list-style-type: none"> ┆ Instruction sur le nettoyage et la désinfection ┆ Comment effectuer un dépistage quotidien de façon sécuritaire et conserver des feuilles de présence quotidiennes ┆ Utilisation appropriée du masque ┆ Hygiène appropriée des mains ┆ Quoi faire si une personne tombe malade 			
9.2	Une formation sur la tenue de registre destinée aux employés est disponible.			
9.3	La formation du personnel est répétée de temps à autre (suivie au moins une fois par chaque membre du personnel/fournisseur).			

10. Visiteurs

10.	Visiteurs	O	N	S.O.
10.1	Pas de visiteurs non essentiels au programme. Pas de bénévoles ni d'étudiants au programme.			
10.2	Le Ministère et d'autres responsables de la santé publique subissent un dépistage avant d'entrer dans les établissements, portent de l'EPI et suivent tout autre protocole.			

Commentaires :